

**PREFECTURE DU VAL D'OISE**

**DIRECTION DU RESPECT DES LOIS ET DES LIBERTES LOCALES**

-----  
**Service des Affaires Juridiques et des Elections**  
**Bureau de la réglementation et des élections**

**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

**Commune d'ERAGNY SUR OISE**

Par arrêté en date du 1<sup>er</sup> février 2013, le Préfet du Val-d'Oise a prescrit l'ouverture, au profit de la commune d'Eragny sur Oise, d'une enquête publique unique, préalable à l'extension du cimetière situé rue de Pierrelaye.

Elle se déroulera du **vendredi 22 février au vendredi 22 mars 2013 inclus**.

Pendant ce délai, les personnes intéressées par ce projet pourront prendre connaissance du dossier à la mairie d'ERAGNY SUR OISE et consigner leurs observations sur le registre ouvert à cet effet, aux heures habituelles d'ouverture au public de ses bureaux.

Elles pourront également transmettre leurs observations par écrit au commissaire-enquêteur à la mairie d'ERAGNY SUR OISE qui les annexera au registre d'enquête.

Mme Florence SHORT, est nommée commissaire-enquêteur titulaire pour conduire ces enquêtes. Mme Martine LAGAIN a été désignée en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie, afin de recevoir les observations et déclarations des intéressés aux dates et heures précisées ci-après :

- le vendredi 22 février de 9h00 à 12h00
- le samedi 2 mars de 9h00 à 12h00
- le mercredi 6 mars de 9h00 à 12h00
- le vendredi 22 mars de 9h00 à 12h00.

Le Commissaire-Enquêteur dispose d'un délai de 30 jours à compter de la clôture de l'enquête pour rédiger son rapport et ses conclusions motivées.

Les conclusions émises par le commissaire-enquêteur seront communiquées à toute personne concernée qui en fera la demande au Préfet et déposées en préfecture du Val-d'Oise et en mairie d'ERAGNY SUR OISE. Elles seront également diffusées sur le site internet de la préfecture.